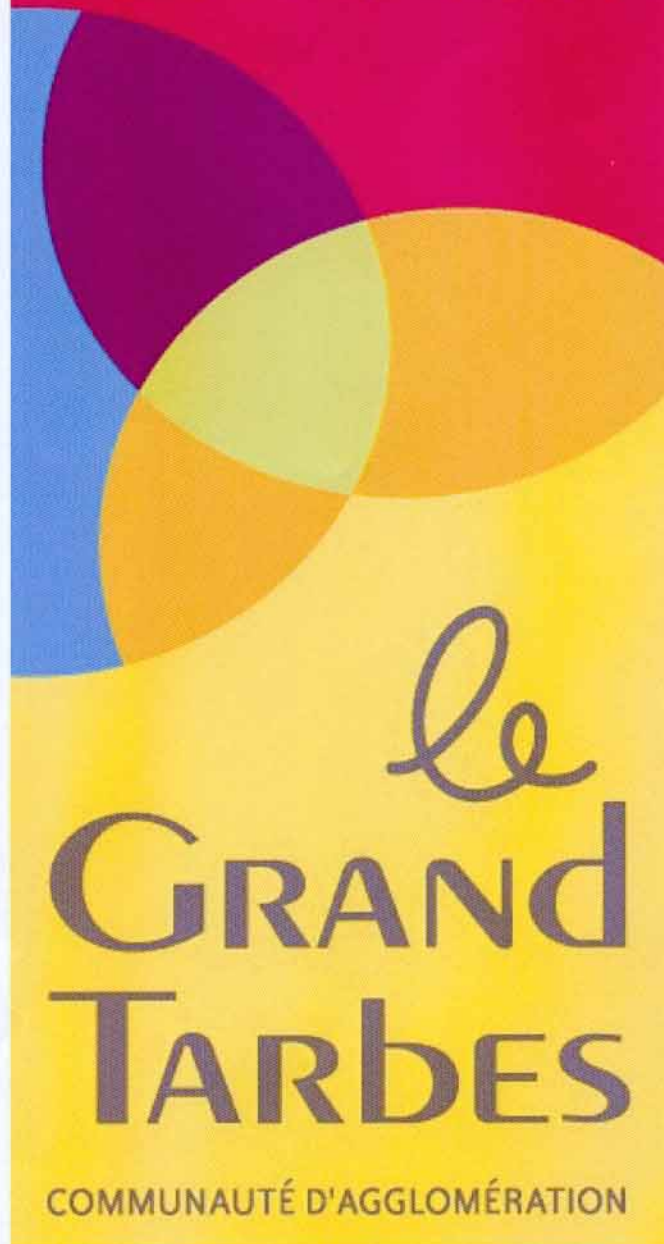


MIDI-PYRÉNÉES



**INAUGURATION DU PARC DES PYRENEES
PHASE 1 DE L'AMENAGEMENT**

Vendredi 30 août 2007

Le projet de zone d'activités économiques d'Ibos, le Parc des Pyrénées, a été déclaré d'intérêt communautaire par la délibération du 15 NOVEMBRE 2002.

En effet, située entre la sortie Tarbes-Ouest de l'autoroute A64 et la RN21 (Tarbes-Lourdes), la zone d'activités économiques d'Ibos revêt un caractère stratégique pour le développement économique de l'agglomération.

Dans un souci de maîtrise de l'organisation de la zone et de son équipement, la Communauté d'Agglomération a créé une Zone d'Aménagement Concerté pour la mettre en oeuvre par délibération du 3 SEPTEMBRE 2004.

Le périmètre de la ZAC porte sur 86 ha environ, dont 60 ha commercialisables en 3 tranches de 20ha chacune.

La première phase de l'aménagement vient de s'achever.

Les phases 2 et 3 sont en cours d'étude de maîtrise d'œuvre. La phase 2 sera livrée à partir de fin 2009. Le déclenchement de la phase 3 sera déterminé en fonction de l'avancement des commercialisations de la phase 2.

VOCATION

Le parc des Pyrénées, constitue un enjeu à l'échelle de l'agglomération tarbaise pour l'accueil d'activités artisanales, industrielles de services et de bureaux.

Sur cette 1^{ère} tranche, plus de 400 salariés sont prévus dont plus de la moitié en création d'emplois. L'autre partie concerne des transferts d'entreprises déjà présentes sur l'agglomération qui consolident leurs implantations (extension, acquisition, développement d'une autre activité....) et qui doit générer également de nouveaux emplois. Citons par exemple, Pyrénénet Entretien, entreprise locataire situé à Séméac spécialisée dans les produits industriels d'entretien qui a déjà programmé l'embauche de 4 salariés passant de 11 à 15.

Sur cette 1^{ère} tranche, 3 secteurs sont délimités géographiquement :

■ La partie Ouest en face du péage : activités tertiaires et de services : 2 hôtels, la Fédération du BTP, une mutuelle, et un bowling

■ La partie centrale sera occupée dans sa quasi totalité par le Centre de Formation Véolia

■ La partie Est sera industrielle avec notamment deux filières :

- la logistique : (Transports Frigorifique Européen, Cooljet, Ayala)
- secteur de l'Aluminium (AJLIT, Falliero, Pyrénées Marquage)

QUELQUES DATES REPERE

■ Le dossier de création de la Zone d'Aménagement Concerté a été approuvé le 3 septembre 2004

■ Dossier de réalisation et dossier de Déclaration d'Utilité Publique approuvés le 12 mai 2005

■ Modification du Plan d'Occupation des Sols d'Ibos approuvé par la commune le 24/01/2006

- Dossier d'Autorisation au titre de la Loi sur l'Eau approuvé par la MISE le 14 juin 2006
- Démarrage des travaux juin 2006

LES TRAVAUX DE LA PHASE 1

La première phase de l'aménagement comprend environ 30 ha.

Les travaux sur les voiries ont été de nature diverse :

- l'aménagement et l'élargissement des routes départementales RD7 et RD94
- la création de rues de desserte des parcelles
- la création d'un accès direct sur le rond-point d'entrée ouest de l'autoroute permettra une bonne lisibilité et accessibilité de la zone. La branche de raccordement sera intégrée dans le réseau des départementales

Ils ont été également l'occasion, pour le compte de la commune d'Ibos, d'aménager les rues du hameau d'habitation, compris éclairage public et branchements au réseau.

Le traitement de l'eau pluviale a été réalisé en collectif . Deux systèmes de bassins de recueil des eaux de pluie de voiries ont été créés de part et d'autre de la voie ferrée, comprenant chacun un bassin étanche, un bassin perméable et un décanteur débourbeur. Le dispositif est complété par un exutoire vers l'Echez.

La qualité paysagère a été particulièrement soignée : plantations d'arbres d'alignement et de graminées et arbustes persistants sur les axes principaux, traitement paysager de la façade sur la RN21 et le péage. Les bassins eux-mêmes sont plantés d'un mélange de graminées aptes à supporter les milieux humides.

Enfin chaque parcelle est équipée de branchements à l'eau potable, à l'assainissement, en électricité, fourreaux haut débit et gaz sur demande.

Les travaux ont démarré en juin 2006 et se sont achevés en juillet 2007 à l'exception de l'élargissement du passage à niveau qui est en attente de l'instruction par RFF et des derniers aménagements paysagers qui ne pourront être réalisés qu'à l'automne.

En cours également, les études pour un bâtiment qui accueillera une pépinière d'entreprises et des services collectifs à destination des entreprises de la zone.

COMMERCIALISATION

L'ensemble des 26 parcelles de la 1^{ère} tranche est réservée, avec des compromis de vente et 7 permis de construire ont déjà été déposés dont trois déjà acceptés. Les premiers travaux de construction démarrent en septembre.

Le prix de vente est déterminé par plusieurs critères: type d'activité, nombre d'emplois, création d'entreprises, entreprises exogènes, mais le prix de base est le suivant :

- 40€/m² aux entreprises de services
- 30€/m² pour les industriels créant des emplois

COÛT ET FINANCEMENT

Coût total de l'opération H.T. : 11 265 K€

Compris foncier, frais de maîtrise d'œuvre et travaux

Subventions acquises :

Etat : 1 420 213€

Conseil Général : 690 000 €

Conseil Régional : 1 578 761 € (dont 576 637 € en cours d'instruction)

Europe : 185 500 €

Ventes : 5 100 K€

Soit à la charge du Grand Tarbes : 2 290 526 €

INTERVENANTS DE LA CONSTRUCTION

L'aménagement a été réalisé en régie par le Grand Tarbes

Urbaniste : SCE

Maître d'œuvre : Les Coteaux de Gascogne
Sogreah
Agence Julie Poirel, paysagiste

Coordinateur SPS : Elyfec

Entreprises

Lot 1 : terrassement : groupement CAZAL – GUINTOLI

Lot 2 : Voirie : groupement SACER – APPIA

Lot 3 : Assainissement : SADE – BAYOL – ROUTIERE DES PYRENEES

Lot 4 : Alimentation eau potable : SADE – BAYOL – ROUTIERE DES
PYRENEES

Lot 5 : réseaux souples : STEE - CASSAGNE

Lot 6 : Aménagements paysagers : PLISSON SAS